

CS3 spécialisation d'aide à Domicile



Service aux personnes et aux collectivités | Certificat de Spécialisation

CODE RNCP n° 37568

Certifié par Ministère de l'Education et de la Jeunesse

Date de publication : 17/03/2023

Fiche formation mise à jour le 28 avril 2026

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

En fonction des certifications déjà obtenues, des dispenses d'épreuves ou blocs de compétences peuvent être accordées à l'apprenti(e).

Présentation

Lieu(x) de formation

Lycée George Sand - Le Dorat

Métiers

Accompagnant éducatif et social

Objectifs de la formation

Accompagner les personnes à domicile :

- adultes autonomes ou non ;
- personnes en situation de handicap en milieu ordinaire ;
- enfant de plus de 6 ans.

Il exerce ses activités au sein :

- des services d'aide et de maintien à domicile ;
- domicile privé individuel d'employeurs particuliers ;
- domicile privé individuel ou collectif par l'intermédiaire d'organismes prestataires ou mandataires de service ;
- domicile partagé/résidence familiale.

Ce professionnel intègre dans ses activités l'usage de la domotique et de l'outil numérique. Il prend en compte en permanence dans ses activités le développement durable.

Contenu de la formation

Domaine Professionnel

Pôle 1 : Promotion de l'autonomie des personnes

- Réalisation de repas et accompagnement à la prise des repas -Aide aux activités de la vie quotidienne
- Aide aux activités motrices et de loisirs
- Aménagement des locaux

Pôle 2 : Accompagnement des enfants de plus de 6 ans

- Activités après l'école
- Aide aux activités de la vie quotidienne

Pôle 3 : Prestations de services

- Maintenance de premier niveau -Entretien et vigilance à domicile
- Assistance administrative
- Assistance pour l'utilisation de l'outil informatique

Poursuite d'études

- Passage du concours d'aide-soignant(e),
- Bac Professionnel Accompagnement Soins et Services à la Personne.
- Insertion professionnelle :
 - au sein des services d'aide et de maintien à domicile, organismes prestataires ou mandataires de services ;
 - dans des structures proposant des domiciles partagés ;
 - dans des résidences familiales, foyer logement, résidence service, résidence autonomie....

Infos pratiques

Pré-requis

L'accès à la formation est ouvert aux candidats titulaires des diplômes et certifications suivantes :

- BEP Accompagnement soins et services à la personne
 - CAP Accompagnement éducatif petite enfance ;
 - CAP Production et service en restauration (rapide, collective, cafétéria) ;
 - CAP Agent de propreté et d'hygiène ;
 - CAP Assistant technique en milieu familial et collectif
 - CAP Agent accompagnant au grand âge ;
 - CAP Commercialisation et services en hôtel-café-restaurant ;
 - CAP agricole Service aux personnes et vente en espace rural ;
 - Diplôme d'État Accompagnant éducatif et social ;
 - Titre professionnel Assistant de vie aux familles ;
 - Certification professionnelle Employé familial polyvalent.
- Toute autre candidature fera l'objet d'un recours auprès des services du Rectorat.

Conditions d'accès à la formation

- Avoir entre 15 et 29 ans révolus
- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec un employeur
- Être en possession d'une carte d'identité ou d'un titre de séjour autorisant à travailler

Délais d'accès, durée et modalité de formation

Délais d'accès : intégration en formation dès la signature d'un contrat d'apprentissage.

Durée : 1 an avec possibilité d'adaptation de la durée du contrat (400 h/an en centre de formation)

Modalité de formation : Alternance entre cours en Ufa et formation en entreprise – Formation proposée en mixité

Tarifs et financements

Prise en charge de la formation par :

- Les opérateurs de compétence (OPCO)
- CNFPT
- Employeurs publics

Méthodes mobilisées

Présentiel

Modalités d'évaluation

Contrôle en cours de Formation (CCF)